

Enseignement de STSS et préparation des élèves à l'enseignement supérieur : penser le développement des compétences

La formation de nos élèves, lycéens et étudiants, intègre aujourd'hui la question du développement des compétences de l'apprenant. Le plan de formation élaboré par l'équipe pédagogique sur les différents temps du cycle est logiquement construit autour de cette question.

Ainsi, en série ST2S, l'élaboration de la démarche pédagogique suivie pour l'enseignement de STSS intègre les compétences présentées dans l'introduction au programme et celles évaluées à l'examen. Les compétences transversales développées chez les lycéens dans l'enseignement général et technologique y sont aussi présentes. Ensemble, elles doivent permettre aux bacheliers ST2S de réussir leur projet de poursuite d'études supérieures.

Les cours, les activités dirigées ou activités technologiques doivent viser le développement de ces compétences.

Partager avec les élèves ces compétences et leurs déclinaisons aide à donner davantage de sens aux activités proposées. Ainsi, leur permettre d'identifier les compétences travaillées, inciter à la métacognition sur la démarche qu'ils ont développée et à s'auto-évaluer participe non seulement à l'acquisition des compétences cognitives de nos élèves, mais aussi à leur autonomie en tant qu'apprenant.

Un groupe de travail a été mis en place en 2015-2016 en lien avec le continuum ST2S-Enseignement supérieur : il portait sur les compétences attendues dans l'enseignement supérieur et que les STSS participent à développer. Le groupe a été animé par Muriel WLOSZCZOWSKI.

Nous reproduisons ici quelques notes prises lors de ces travaux, une proposition d'activité et les références des ressources partagées par les enseignants ayant participé au groupe de travail.

Très cordialement,

Martine LEMOINE

*IA-IPR de Sciences Médico-Sociales et de Biotechnologies Santé Environnement
Académie de Créteil*

Quelques repères sur la notion de compétence

Le document Portfolio d'apprentissage de l'étudiant, Livret pédagogique du professeur de l'université Paris III¹ présente différentes approches de la notion de compétence et sa place dans l'apprentissage (page 8 à 11). Nous en présentons un extrait :

LE BOTERF définit ainsi la compétence comme un savoir-mobiliser : ce n'est pas un contenu mais un processus dynamique de mobilisation de diverses aptitudes (savoirs théoriques, savoirs méthodologiques, savoir-faire de diverses natures). Elle nécessite la capacité à savoir transférer, savoir intégrer et ainsi savoir agir. Mais elle est également toujours « en situation » au croisement d'un vouloir-agir, d'un savoir-agir et d'un pouvoir-agir. Selon nous, puisque la compétence est toujours « en contexte », elle s'appuie sur un mouvement de décontextualisation des aptitudes (issues de contextes connus et reconnus) suivi d'un mouvement de recontextualisation pertinente au sein d'un contexte nouveau (défini par la triangulation du savoir-agir, du vouloir-agir et du pouvoir-agir). La compétence est donc une mobilisation adéquate de ressources en situation. C'est un savoir agir finalisé, mobilisant l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources combinées (internes et externes), relevant d'apprentissages divers (formels, non-formels et informels) et permettant de réaliser, dans un contexte particulier et de façon spécifique, un résultat attendu ou de résoudre un problème.

Travailler au développement des compétences de l'apprenant suppose une construction, pour l'enseignant, de la progression qui va permettre à l'apprenant d'entrer dans le processus de mobilisation d'aptitudes spécifiques. Leur identification, partagée au sein de l'équipe pédagogique autant que possible, est un préalable au choix des différentes ressources et des situations, des questionnements qui seront la base du mouvement de contextualisation/décontextualisation nécessaire à leur acquisition.

Compétences et continuum ST2S-enseignement supérieur

Compétences en STSS

En STSS, différentes compétences sont citées dans l'introduction du programme.

Compétences transversales :

- l'écoute,
- le travail en équipe,
- l'esprit critique

Compétences spécifiques :

- analyser des faits de société posant des questions sanitaires ou sociales ;
- caractériser l'état de santé et de bien-être social des populations, des groupes sociaux ;
- comprendre la relation entre les demandes en matière de santé et de vie sociale et les réponses politiques et institutionnelles ;
- distinguer les objectifs des politiques de santé publique, de protection sociale, d'action sociale ;
- identifier les organisations mises en place au niveau national et local ;

¹ Yvon LE SCANFF, *Portfolio d'apprentissage de l'étudiant, Livret pédagogique du professeur*, Université Sorbonne nouvelle - Paris III, 2015, http://www.univ-paris3.fr/medias/fichier/05-2015-livret-enseignant-portfolio-apprentissage_1430920564452.pdf?INLINE=FALSE

- identifier les modalités de mise en oeuvre de la démarche de projet dans le champ sanitaire et social et ses spécificités ;
- analyser et d'utiliser les méthodes et les outils permettant le recueil de données, la production, la transmission et la protection des informations.

Ces compétences sont bien sûr à croiser avec les compétences de chacune de ces épreuves du baccalauréat auxquelles participe la discipline STSS :

Epreuve de STSS :

- identifier et analyser les besoins de santé et de bien-être social des individus et des groupes ;
- caractériser un ou plusieurs faits sanitaires et sociaux ;
- mettre en évidence le lien entre une demande sociale et les politiques sanitaires et sociales, les dispositifs qui concourent à les mettre en œuvre et les institutions concernées ;
- mobiliser les connaissances du programme ;
- analyser, argumenter, synthétiser ;
- exploiter les documents avec pertinence (en particulier : sélectionner, trier et hiérarchiser les informations) ;
- rédiger avec clarté et rigueur.

Epreuve de projet technologique :

- produire, rechercher, et analyser des informations ;
- analyser les composantes d'une démarche de projet ;
- soutenir une présentation orale du travail effectué ;
- travailler en équipe, travailler en autonomie.

Au-delà de la réussite au baccalauréat de nos élèves, l'enseignement en voie générale et technologique vise aussi le développement des compétences indispensables à leur poursuite d'études supérieures.

Compétences et licence

Pour poser des repères sur les attendus dans l'enseignement supérieur, nous présentons ci après certaines des compétences transférables telles que définies dans le Référentiel de compétences en Licence du 16 juillet 2012. Ces compétences sont aujourd'hui déclinées dans les différentes mentions² de licence, tenant compte de leurs spécificités. La présentation de ces compétences réalisée dans le document de Paris III permet bien de les appréhender, d'identifier leurs contours. Nous avons enrichi ces notes de certaines des compétences de la licence mention SSS, en forte proximité avec la formation donnée en ST2S. Nous présentons page suivante ces différentes compétences.

Les compétences non disciplinaires exposées ici croisent bien sûr celles attendues en BTS, en IUT, en formation de travail social ou paramédicales de niveau III et II.

A observer ces compétences, nous pouvons voir que nous retrouvons là plusieurs des compétences travaillées dans le secondaire, et spécifiquement en ST2S. Elles sont intégrées à la formation de nos élèves, au sein des enseignements disciplinaires et en Accompagnement personnalisé³ pour la dimension transversale de ces compétences. Ces compétences sont travaillées sur un niveau

²Ministère de l'enseignement et de la recherche, *Les référentiels de compétences des mentions de licence*, Site du ministère, 2015, en ligne : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid61532/les-referentiels-de-competences-en-licence.html>

³ Ressources pour l'accompagnement personnalisé au lycée, Eduscol, en ligne sur <http://eduscol.education.fr/pid25088/ressources-pour-accompagnement-personnalise.html>

secondaire, et seront poursuivies en niveau supérieur. Le continuum secondaire/enseignement supérieur apparaît bien ici.

Compétences transversales licence (2012)

Être autonome dans son travail
<ul style="list-style-type: none"> - S'organiser individuellement, gérer son temps, planifier, - Être capable d'évaluer ses connaissances, ses compétences et ses pratiques, - Savoir s'auto-former et faire preuve d'initiative (mettre en place ses propres méthodes d'apprentissage et d'approfondissement de ses connaissances), - Savoir rechercher et sélectionner des informations et des documents de sources différentes (format papier ou format électronique) en relation avec la formation dispensée, - Maîtriser les outils numériques et bureautiques de référence
Être capable de conduire une analyse, une synthèse, un raisonnement à l'oral et à l'écrit
<ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser et synthétiser des informations, des savoirs, des documents, les mettre en forme en vue d'une communication écrite ou orale, en vue d'une diffusion publique (sur des supports différents, sous des formats papier ou numérique), - Savoir argumenter et raisonner : <ul style="list-style-type: none"> • identifier une problématique dans un contexte prédéfini, • construire et développer une argumentation adaptée à l'objet, • interpréter des données, des résultats, des textes divers, • proposer des prolongements et ouvrir des perspectives, • faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et/ou défendre des points de vue, - Savoir communiquer et convaincre (clarté, rigueur et organisation des idées).
Maîtriser les techniques d'expression écrite et orale en langue française
<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles formelles de la langue (syntaxe, morphologie et orthographe), - Maîtriser les genres d'écrits et les registres de langue, - Maîtriser la prise de parole en public (savoir improviser à partir de notes, adapter son discours à son auditoire, savoir gérer les circonstances et les contraintes).

Source : Yvon LE SCANFF, *Portfolio d'apprentissage de l'étudiant, Livret pédagogique du professeur*, Université Sorbonne nouvelle - Paris III, 2015, http://www.univ-paris3.fr/medias/fichier/05-2015-livret-enseignant-portfolio-apprentissage_1430920564452.pdf?INLINE=FALSE

Compétences Licence Mention Sciences Sanitaires et Sociales (extraits), 2015

Compétences préprofessionnelles

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Source : Ministère de l'enseignement et de la recherche, Les référentiels de compétences des mentions de licence, Site du ministère, 2015, en ligne : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid61532/les-referentiels-de-competences-en-licence.html>

Lors des échanges que nous avons eu avec les universitaires concernant la réussite des bacheliers ST2S dans l'enseignement supérieur, cinq axes de travail, de type compétences, nous ont été signalés. Ils ne sont pas spécifiques à nos élèves, mais ont été à plusieurs reprises cités par les universitaires comme étant des compétences parfois fragiles, et dont la non maîtrise fragilisait la réussite des étudiants. Ils sont de nature différente et concernent : l'autonomie, l'estime de soi, la maîtrise de la langue, la prise de note et la recherche d'information.

L'autonomie,

Quelques éléments de définition de la notion d'autonomie et sur son apprentissage :

« Henri Portine définit l'autonomie comme la faculté de « savoir se fixer des objectifs que l'on peut atteindre et gérer son temps et ses activités en fonction de ces objectifs au sein d'un ensemble plus grand qui détermine ce qui est possible et ce qui ne l'est pas » (1998 : 76). Autrement dit : « l'autonomie, c'est construire un projet d'action et gérer la réalisation de ce projet au sein d'une structure qui définit les contraintes globales et apporte une aide lorsqu'elle est nécessaire » (1998 : 73) [...]

L'autonomie s'inscrit dans un ensemble structuré qui va soutenir et éventuellement guider l'apprenant dans son projet. Proposer des activités réalisables en autonomie ne signifie donc pas, comme certains concepteurs de sites semblent le penser, laisser l'apprenant livré à lui-même sous prétexte que c'est à lui de construire son apprentissage et de prendre les décisions. Il convient en effet de garder présent à l'esprit que l'autonomie n'est pas donnée et qu'elle nécessite un apprentissage de la part du sujet apprenant : « elle est à construire et non à décréter », rappellent Maguy Pothier, Anne Iotz et Christine Rodrigues (2000 : 150). Elle s'acquiert dans un processus comprenant reculs et avancées (Cf. Portine 1998 : 74), comme le faisait déjà remarquer Vygotski pour tout apprentissage. Il importe donc que l'apprenant soit accompagné et soutenu dans son parcours d'apprentissage. (...)

Les dimensions principales de l'autonomie sont la motivation (sens, projet, finalités, enjeux personnels) et les compétences de niveau « méta », c'est-à-dire les capacités métacognitives (apprendre à apprendre, identifier et gérer des ressources, [...] maîtriser les techniques et outils d'apprentissage, etc.). (2000 : 6)»

Source : Christian OLLIVIER et Gerda WEISS, « Aides à l'apprentissage et retour pédagogique dans les sites d'apprentissage des langues en ligne », ASp [En ligne], 41-42 | 2003, mis en ligne le 29 avril 2010, consulté le 11 novembre 2015. URL : <http://asp.revues.org/1238> ; DOI : 10.4000/asp.1238

Pour aider à la réflexion sur l'apprentissage de l'autonomie, une intervention de Laurent Cosnefroy - Institut français de l'éducation, « **Le développement de l'autonomie dans les apprentissages : implications pédagogiques des travaux de recherche** » a été partagée par les membres du groupe de travail. Cette [conférence de 2014](#) est accessible sur le site de l'ESPE de Créteil, où elle s'inscrit dans le cadre d'une conférence de consensus ayant pour thème « L'innovation pédagogique : gageure ou nécessité ? ». L'intervention de Laurent Cosnefroy pointe le rôle de l'autorégulation dans le développement de l'autonomie des apprenants. A partir de comparaisons (*rapport formation en présence/formation à distance, rapport travail individuel/travail en groupe*), l'auteur présente certaines caractéristiques des dispositifs pédagogiques susceptibles de soutenir l'autonomie des apprenants. Ces éléments de stratégie pédagogique peuvent tout à fait être intégrés à la réflexion sur la construction de la progression et des activités pédagogiques en enseignement secondaire.

En ST2S, la compétence d'autonomie est travaillée spécifiquement dans les enseignements technologiques, ce qui permet l'évaluation de l'autonomie lors de l'épreuve de Projet technologique du baccalauréat.

L'apprentissage de l'autonomie est réalisée lors des différentes activités proposées aux élèves, tant en BPH qu'en STSS. Dans le cadre de l'accompagnement de l'évaluation de l'épreuve de projet technologique en ST2S⁴, des repères sur la notion d'autonomie ont été donnés, que nous rappelons ici :

« L'autonomie est la capacité à décider par soi-même, l'aptitude à prendre des décisions pertinentes de son propre chef.

Cela veut dire, dans une situation donnée, définir ses propres objectifs, ses critères de réussite et mettre en œuvre les stratégies qui permettront d'atteindre ces objectifs.

La formation à cette autonomie doit prendre en compte ces trois dimensions. Les activités technologiques sont particulièrement adaptées au développement de l'autonomie, qu'elles s'appuient sur des situations-problèmes ou la pédagogie de projet : plus que le résultat, c'est la démarche de questionnement et de recherche qui y est privilégiée, dans une dynamique favorable au développement de l'autonomie.

L'évaluation formative y concoure bien sûr, dans ce qu'elle permet à l'élève de se situer et d'être mis en situation de pouvoir décider de ses stratégies. La transmission à l'élève de critères de réussite, précis et spécifiques de l'activité, lui permettent d'être acteur de sa réalisation donc d'y développer son autonomie.

Tout temps de formation qui aide l'élève à développer les repères, moyens, et outils permettant une régulation interne de son activité y participe. L'auto évaluation y a toute sa place ».

L'enseignant doit permettre à l'élève d'expérimenter une autonomie⁵ à la fois intellectuelle et matérielle dans les situations pédagogiques liées à son enseignement, dans un apprentissage construit, progressif qui tienne compte du degré d'autonomie des élèves. Les situations-problèmes complexes telles que celles prévues dans les activités technologiques sont adaptées à cet apprentissage.

Lors du cours ou en activité, l'apprentissage de l'autonomie peut prendre appui sur la prise de recul par l'élève sur les ressources et stratégies qu'il mobilise dans ses différents travaux, en méta cognition. Cette demande peut être intégrée à la synthèse de l'activité (*comment ai-je fait ? Quelles ressources personnelles ai-je utilisées ? Si j'avais à refaire, qu'est-ce que je garderais ? Qu'est-ce que je changerais ?...*), elle peut aussi rythmer l'activité et être réalisée à différents temps, type Revue de projet.

Au-delà de l'autonomie, cette prise de conscience, par l'élève, de la démarche intellectuelle qu'il a suivie peut participer aussi à développer l'image positive qu'il a de lui-même. L'accompagnement de l'enseignant est ici très précieux.

⁴ Martine LEMOINE, IA-IPR de SMS-BSE, Claudine SCHUSTER, IA-IPR de Biotechnologies Génie Biologique, Estelle GUILLAUMET, Chargée de mission auprès de l'Inspection de BGB, Muriel WLOSZCZOWSKI, Chargée de mission d'animation auprès de l'Inspection de SMS, **Synthèse des ateliers sur le Projet Technologique 2014**, GRISMS, En ligne sur http://grisms.ac-creteil.fr/wp-content/uploads/2015/09/Synthese_ateliers_PTechno_2014_0910_VF-4.pdf

⁵ Voir aussi Le guide de F RUTH, Actualiser mon potentiel intellectuel - Guide de réflexion sur les stratégies d'apprentissage à l'université, en ligne sur <http://web2.uqat.ca/guidestrategies/>

L'estime de soi

Il s'agit là d'une compétence psychosociale, que beaucoup ont croisée dans le numéro [431- mars 2015 de la revue Santé en action](#) de l'INPES, et qui propose un dossier sur « Développer les compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes ».

Dans l'étude qu'ils ont menée⁶, Jean-Paul Caille et Sophie O'Prey, montrent que « Si l'image de soi du jeune est peu influencée par son passé scolaire, sa réussite ultérieure ne semble en revanche pas indépendante de son degré d'estime de soi. ».

Les universitaires nous ont dit à plusieurs reprises que nos bacheliers étaient souvent en difficulté pour faire part de leurs compétences, lors des entretiens d'admission en IUT par exemple, ou prendre la parole face à d'autres étudiants.

Travailler à assurer une confiance en soi de nos élèves, à ce qu'ils développent une plus grande leur estime de soi est donc important. Le travail autour de l'autonomie, qui suppose l'outillage de l'apprenant concernant l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixé, tant en auto-régulation qu'en auto-évaluation, favorise conjointement la confiance et l'estime de soi.

L'article de Nicole Delvolvé du CRAP⁷, « [Métacognition et réussite des élèves](#) », donne des repères pour développer la méta cognition chez nos élèves, et aider ainsi à garder, développer leur estime de soi.

Aider nos élèves à identifier, à avoir conscience de leurs acquis, et à pouvoir les mobiliser en situation permet non seulement le développement de leurs compétences cognitives mais aussi celle de leur confiance en soi, nécessaire à leur projection dans le post-baccalauréat et dans la construction de projets au sens large.

« Apprendre à s'auto-évaluer c'est accepter de voir en arrière pour porter un œil critique sur soi, appuyé sur des critères de jugement négociés et appropriés, conduisant à une prise de décision pertinente et efficiente sur la base d'un référentiel intériorisé. Cette aptitude réflexive permet une prise de conscience de son action ; lucidité indispensable à tout apprentissage signifiant que seul l'élève, en tant que sujet, peut réaliser. »

Source : Marlyse Pillonel et Jean Rouiller- N°393 - *Faire appel à l'auto-évaluation pour développer l'autonomie de l'apprenant- Cahiers pédagogiques* - <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Faire-appel-a-l-auto-evaluation-pour-developper-l-autonomie-de-l-apprenant>

Le [guide](#) de F RUTH, *Actualiser mon potentiel intellectuel - Guide de réflexion sur les stratégies d'apprentissage à l'université*, peut là aussi apporter à la réflexion des formateurs sur cette compétence.

⁶ Jean-Paul Caille et Sophie O'Prey, « Estime de soi et réussite scolaire sept ans après l'entrée en sixième », Education et Formations - - N°72 – septembre 2005, En ligne : <http://media.education.gouv.fr/file/90/2/1902.pdf>

⁷ CRAP : Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques

La maîtrise de la langue

Dans le fil de la compétence présentée ci-dessus concernant La maîtrise de la langue, la [fiche](#) « Maitrise de la langue : points à travailler » de l'UPEC permet d'appréhender les dimensions sur lesquelles les attentes sur cette compétence se posent à l'université.

Nous savons l'importance de cette compétence dans l'enseignement secondaire, où elle est travaillée au sein des disciplines et en AP. Tant à l'écrit qu'à l'oral, le souci du développement de la maîtrise de la langue par les élèves doit être présent : registre, rigueur, précision et exactitude du vocabulaire qu'il s'agit d'aider à enrichir, orthographe et syntaxe particulièrement.

L'acquisition des compétences en littérature est à penser de manière continue, en question à intégrer au lycée en prolongation du travail qui a été mené au collège. Ainsi, il est important d'accompagner nos élèves pour qu'ils soient des lecteurs actifs, conscients des stratégies qu'ils emploient pour accéder au sens et pour contrôler, réguler leur compréhension.

Le site [Maitrise de la langue et des langages Prévention de l'illettrisme](#) de l'académie peut être utilisé pour travailler sur cette compétence-clé. Différentes ressources y sont proposées, tant de type outil que formation.

Les [actes](#) de la conférence de consensus Cnesco-Ifé/ENS de Lyon « **Lire, comprendre, apprendre Comment soutenir le développement de compétences en lecture ?** » de mars 2016 sont particulièrement riches sur la question de l'apprentissage continu de la lecture.

Nous signalons aussi deux publications de l'IFE en lien avec cette compétence :

Marie Musset (2011). *Apprendre à écrire : du mot à l'idée*. [Dossier d'actualité Veille et Analyse](#), n°62

Gausse Marie (2015) . *Lire pour apprendre, lire pour comprendre* . [Dossier de veille de l'IFÉ](#), n°101, A noter, page 18, Les principales stratégies de lecture selon Bianco (2014)

La prise de notes

Tout enseignant imagine bien l'importance de la maîtrise de cette technique pour son enseignement, et encore plus pour l'enseignement supérieur.

La prise de notes est une des méthodologies habituellement travaillé en AP, et qui ne peut être acquise par les élèves que si elle est régulièrement mise en œuvre dans les enseignements. Comme toute méthodologie, sa maîtrise nécessite pratique régulière.

Elle suppose une écoute active accompagnée par une mise en œuvre technique par l'élève, et un second temps de relecture, d'enrichissement par l'élève qui participe au développement de la maîtrise du cours écouté.

Les [ressources](#) mises à disposition des enseignants sur le portail EDUSCOL peuvent aider à construire l'accompagnement des élèves.

Recherche d'information

La compétence en **recherche d'information** a été souvent citée par les universitaires en attendu pour les futurs étudiants : elle est intégrée à la formation en STSS, en déclinaison sur l'axe santé-social. Les bacheliers ST2S sont donc particulièrement habitués à mettre en œuvre cette compétence, au croisement de questionnements en santé-social et de concepts, de repères de STSS qui donnent sens.

Pour les collègues qui souhaitent approfondir cette compétence, nous signalons les deux ressources suivantes sur une approche transversale :

Bien rechercher et trouver une information de qualité sur le web, UQAM - Université du Québec à Montréal, <http://www.infosphere.uqam.ca/>

Le Men, Hervé, Belvèze, Damien. *Elaborer une stratégie de recherche d'information*. In UEB (Université Européenne de Bretagne). *Form@doct*. Rennes : UEB, 2010 (dernière maj le 3 juillet 2013). Disp. sur : <http://guides-formadoct.ueb.eu/recherchedocumentaire>

Les ressources partagées, les échanges développés au sein du groupe de travail ont permis la construction de différentes démarches pédagogiques. Nous vous présentons ci-après un premier projet construit par les collègues.

Nous partageons avec l'ensemble des collègues l'intérêt porté au développement de ces compétences dans l'enseignement en cycle ST2S afin d'aider nos élèves à réussir dans leur projet. L'identification de ces différentes compétences, leur exploration par l'enseignant pour en appréhender les caractéristiques, les composantes, les limites et penser leur progressivité doit permettre de les intégrer dans l'enseignement, tant en disciplinaire lors des activités et en cours qu'en AP.

STSS : Vers une démarche mettant les élèves en situation d'autonomie

Quatre collègues ont travaillé à construire une proposition d'activité :

- Marjorie Aubert, enseignante au lycée Charles de Gaulle, Longperrier,
- Carine Pereira, enseignante au lycée Charles de Gaulle, Longperrier,
- Florence Journée, enseignante au lycée Georges Brassens, Villeneuve le Roi
- Muriel Wloszczowski, enseignante au lycée Pierre Mendès France, Savigny le Temple, chargée de mission d'animation

Le groupe de travail s'est attaché à travailler sur la construction d'une situation d'apprentissage permettant le développement de l'autonomie de l'élève. L'expérimentation de cette activité est en cours.

Terminale ST2S, STSS Pole « politiques et dispositifs de sante publique et d'action sociale »

7 – Quels politiques et dispositifs de sante publique pour répondre aux besoins de sante

-Elaboration des politiques de santé publique

Durée : 4

Activité technologique : SURPOIDS ET OBESITE : DISPOSITIFS MIS EN PLACE POUR REpondre A CE BESOIN

Objectif visé :

-Comprendre par un exemple de programme les différents niveaux de pilotage, la nécessité d'une organisation coordonnée, conduite par étape selon des objectifs.

L'activité proposée doit permettre d'amener les élèves à montrer la place du diagnostic épidémiologique dans l'élaboration d'un plan de santé publique et la place de la lutte contre les inégalités de santé.

Objectif transversal

-Développer l'autonomie des élèves au sein d'un travail de groupe

Corpus documentaire :

Le corpus documentaire envisagé doit croiser épidémiologie sur un territoire, pour une population et dispositifs locaux de santé publique, éléments de politique régionale ou nationale.

Exemple de corpus documentaire, extraits des documents suivants :

Doc 1 : Surpoids et obésité chez les enfants scolarisés dans le secteur public à Paris, en 2009

Source : Surpoids et obésité : Importance du problème chez les enfants scolarisés dans le secteur public à Paris, en 2009 - Synthèse Mairie de Paris – ORS - 2009

Doc 2 : Surpoids et obésité chez les enfants scolarisés dans le secteur public à Paris, : quelques données épidémiologiques,

Source : Surpoids et obésité : Importance du problème chez les enfants scolarisés dans le secteur public à Paris, en 2009 – Synthèse Mairie de Paris - ORS

Doc 3 : Le programme « pikabouge » -

Source : Rapport Surpoids et obésité : Importance du problème chez les enfants scolarisés dans le secteur public à Paris, en 2009. ORS Ile de France- janvier 2010

Doc 4 : Actualités PO et PNNS – Octobre 2011 - Direction générale de la Santé - Mission PNNS/PO - Ministère du Travail, de l'emploi et de la santé

Démarche pédagogique proposée

1er temps :

Les élèves ont à leur disposition le seul corpus documentaire, et une consigne de travail consistant à explorer les documents et à noter les différentes questions que cette lecture leur pose.

- Lecture individuelle du corpus documentaire
- Recueil des questions inspirées par la lecture du corpus

2ème temps :

En groupe, élaboration d'un questionnaire ouvrant sur une recherche.

- Confrontation des idées
- Mise en commun des questions des élèves, rapprochements, et élaboration d'un questionnaire commun
- Recherche des connaissances que les élèves possèdent en lien avec ce questionnaire

3ème temps :

Réflexion sur les stratégies à développer pour élaborer une réponse au questionnaire élaboré, planification par le groupe.

Exemple :

- Organisation de la démarche d'étude pour l'analyse des données
- Recherche documentaire complémentaire
- Rapprochement des informations recueillies, des éléments issus des documents, des connaissances
- Eventuellement recherche auprès d'organismes producteurs pour permettre un approfondissement

Mise en œuvre et adaptation de la planification, de la stratégie

4ème temps

Les élèves doivent aller vers la construction d'une réponse au questionnaire qu'ils ont élaboré. Elle peut prendre plusieurs formes selon le plan de formation développé par l'enseignant :

- Production d'une synthèse en réponse questionnaire initial
- Exposé de la démarche et du résultat face à la classe, ce qui suppose un travail méthodologique spécifique (quels éléments mettre en valeur, quelle construction, quel appui du numérique : carte heuristique, plan structuré, diaporama, ...)

Rôle de l'enseignant

- Conduire, guider, cadrer
- Permettre une démarche active et la construction des compétences cognitives et méthodologiques visées
- Faciliter l'expression des blocages. Cette matière est précieuse pour accompagner les élèves vers la construction. Libérer les tensions maintenir les motivations
- Faciliter la réflexion critique en ajustant les buts, analyser les difficultés des élèves
- Protéger l'intention d'apprendre, nourrir leur curiosité intellectuelle afin qu'ils puissent construire leurs propres connaissances